

- SAINT ROMAIN LACHALM -

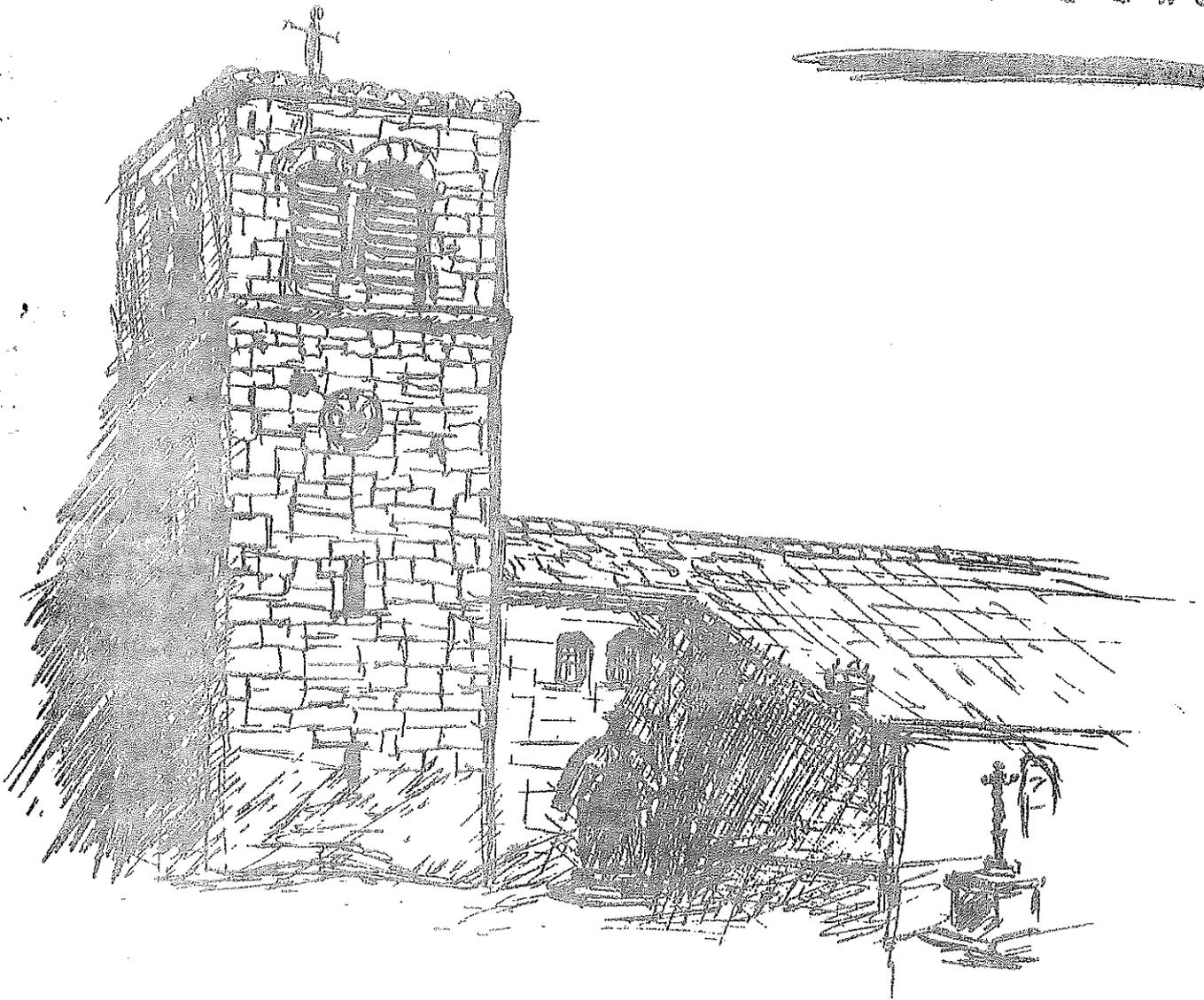
Bulletin N°2

Juin 1984

ECHOS

DE NOS

SAPINS



SERVICES MUNICIPAUX

Secrétaire de mairie : Madame GUILLAUMOND Nicole.

Le secrétariat de mairie est ouvert :

- le lundi de 14 h 30 à 17 h 30
- le mardi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30
- le jeudi de 9 h à 11 h 30
- le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30
- le samedi de 9 h à 11 h 30.

Permanence pendant les vacances : du 14 juillet au 15 août, une permanence sera assurée :

- mardi
 - mercredi
 - vendredi
 - samedi
- } de 11 h à 12 h
} de 10 h à 12 h

Téléphone de la mairie : 61.00.08

Téléphone des pompiers : 61.05.60 ou 61.09.32

- Maire : M. DU PELOUX G. Téléphone : 61.03.29

Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h.

- Adjoint : M. CLAPEYRON L. Téléphone 61.09.48

M. ROUCHON J.F. 61.14.08

M. RASCLE J.G. 61.09.32

Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h

En cas d'urgence ou de besoin, les adjoints sont à votre disposition.

- Assistante Sociale : Madame ABEL. Téléphone 16.77.56.29.30

Permanence un jeudi par mois.

Les commissions municipales.

Commission des bâtiments et de l'urbanisme :

- M. ROUCHON J.F.
- M. TEYSSIER A.
- M. RASCLE M.
- M. ROYON J.
- M. DIGONNET H.

Commission financière et du budget :

- Mme PAULET M.
- Mme RASCLE C.
- M. TEYSSIER A.
- M. BRUNON J.

Commission des chemins :

- M. CLAPEYRON L.
- M. CHARRAS J.
- M. EPALLE C.
- M. MANEVY M.

Commission du Permis de construire :

- M. ROUCHON J.F.
- M. CLAPEYRON L.
- M. TEYSSIER A.
- M. EPALLE C.
- Mme PAULET M.

Commission des affaires sociales et culturelles :

- M. DIGONNET H.
- M. GUILLAUMOND J.
- M. RASCLE J.G.
- Mme RASCLE C.
- M. BRUNON J.

LE MOT DU MAIRE

En saluant la sortie de ce deuxième bulletin des "ECHOS DE NOS SAPINS", je veux vous apporter quelques informations générales sur certains éléments de notre vie municipale au cours de ces six derniers mois :

- Notre première réunion d'information du 11 décembre dernier a rassemblé de nombreux habitants (70 à 90 probablement). Les questions, remarques ou critiques furent nombreuses et variées ; si le débat fut animé, il est aussi resté ouvert et amical. Nous poursuivrons chaque année ce type de réunion.

- A la fin de FEVRIER, votre conseil municipal a voté les taux des impôts communaux pour 1984 :

- pas de changement pour la Taxe d'habitation, le Foncier bâti et le Foncier non bâti. Nos taux restent parmi les plus bas du canton.

- une diminution de 20 % sur le taux de la Taxe Professionnelle qui passe ainsi de 17,26 % à 13,40 %. Notre taux était le plus élevé du canton, le triple de celui de ST PAL et le double de ceux des principales communes qui nous entourent. Il nous faudra, avec mesure, poursuivre dans cette voie, afin de ne pas compromettre l'indispensable développement économique de la commune.

Vous trouverez, plus loin, toutes les explications concernant :

- le Budget 1984, voté fin mars

- la création d'une redevance d'enlèvement des ordures ménagères, qui sera perçue pour la première fois à l'automne prochain

- ainsi qu'un détail de nos principaux projets.

Dans une situation générale souvent difficile pour beaucoup, nous continuerons plus que jamais à gérer avec économie les ressources financières de la commune et à en consacrer la plus grande part à son développement et à son agrément.

LE BUDGET DE LA COMMUNE POUR 1984

Voteés par le conseil municipal, en mars dernier, nos budgets de fonctionnement et d'investissement ont été arrêtés aux chiffres suivants (arrondis) :

I - Budget de fonctionnement.

a) Les recettes :

- les impôts locaux	373.000 F
- la redevance d'enlèvement des ordures	42.000 F
- le versement global de l'Etat	420.000 F
- les revenus de nos immeubles et salle des fêtes	64.000 F
- les produits financiers de nos créances	142.000 F
- divers	32.000 F

1.073.000 F

b) Les dépenses :

- personnel, gestion générale et fournitures.....	237.000 F
- travaux d'entretien, électricité, assurances	77.000 F
- intérêts financiers sur nos dettes	292.000 F
- participations diverses (I).....	137.000 F
- divers	37.000 F
- solde disponible pour investissements	293.000 F

1.073.000 F

Comparé au budget primitif de 1983 qui s'élevait à 940.000 F, ce budget est donc en hausse de 14 %;

(I) Les principales participations sont :

- départementales : aide sociale (39.500 F) - pompiers (7.500 F)
- intercommunales : SICTOM (43.300 F) - Syndicat des Eaux (9.500 F)
Syndicat d'Electricité (8.100 F)
- communales : OGEC (25.500 F)

2 - Budget d'investissement.

a) Les recettes :

- disponible sur budget de fonctionnement	293.000 F
- subventions diverses et D.G.E.....	36.000 F
- remboursement de T.V.A. par l'Etat.....	84.000 F
- remboursement annuel en capital de nos créances	85.000 F
- ventes attendues terrain de lotissements	188.000 F
- nos emprunts de l'année	700.000 F
	<hr/>
	I.386.000 F

b) Les dépenses :

- remboursement en capital de nos dettes	155.000 F
- lotissement de "Vingon" (travaux)	810.000 F
- travaux sur nos chemins	156.000 F
- travaux sur nos bâtiments	157.000 F
- achat 30 conteneurs pour ordures ménagères	36.000 F
- autres investissements	72.000 F
	<hr/>
	I.386.000 F

Comparés à ceux de 1983 qui s'élevaient à 870.000 F, nos investissements de l'année sont donc en hausse de 60 %.

LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES ET LA REDEVANCE

Comme nous vous l'avons indiqué dans notre dernier bulletin, le S.I.C.T.O.M. (Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères) s'est étendu à 12 communes des cantons de St Didier en Velay et de St Genest Malifaux, à partir de la nouvelle et importante décharge de ST JUST MALMONT.

Deux camions spéciaux ont été achetés, qui permettent, en particulier, la prise et le déchargement automatiques des conteneurs.

Ce développement important, qui permet d'assurer pour de nombreuses années un service indispensable, ne va pas sans frais. Le budget de fonctionnement du S.I.C.T.O.M. pour 1984 s'élèvera à :

- Frais de personnel	680.000 F
- Carburants et fournitures	111.000 F
- Entretien camions et assurances	88.000 F
- Frais financiers sur emprunts	268.000 F
- Divers	25.000 F

Total = 1.172.000 F

Le coût de ce service pour notre commune s'est accru de façon rapide :

21.710 F en 1982
38.665 F en 1983
et 43.290 F prévus en 1984.

Cette dépense représentait, donc, une part importante de notre budget, alors que le service n'était apporté qu'à une partie de la population.

Devant ce déséquilibre qui s'accroissait, votre conseil municipal a donc décidé de :

- Créer une redevance annuelle sur le ramassage des ordures ménagères, payable par tous les habitants, aux taux de 80 Francs pour les personnes seules et 130 Francs pour les ménages. Cette redevance devra couvrir le service rendu et donc équilibrer les sommes versées au S.I.C.T.O.M.

- Acheter immédiatement 30 conteneurs de 670 litres qui seront répartis sur toute la commune, afin de permettre aux habitants des villages une évacuation permanente de leurs ordures. Ces conteneurs doivent nous être livrés fin juin, début juillet, et, nous veillerons à ce que leur mise en place se fasse pour tous dans les meilleures conditions.

Il se peut, qu'au départ, cette nouvelle organisation connaisse quelques imperfections. Vous nous les pardonnerez et nous les signalerez : nous mettrons tout en œuvre pour que ce service donne à chacun satisfaction.

Bien entendu, cette redevance ne s'appliquera pas aux habitants de Saint Romain qui résident à "Lichemialle" : ils paient déjà une redevance à la commune de ST PAL qui assure le ramassage de leurs ordures.

Les sommes encaissées pour cette première redevance 1984 seront pour leur presque totalité affectées à l'achat des conteneurs.

Nous comptons sur la coopération et la discipline de chacun pour la bonne réussite de cette opération, et, vous DEMANDONS en particulier :

- DE PLACER VOS ORDURES DANS DES SACS - POUBELLES : c'est une question évidente d'HYGIENE

- DE TASSER VOS ORDURES DANS LES SACS : c'est une question de capacité des conteneurs et donc d'ECONOMIE pour la commune.

LE POINT SUR QUELQUES-UNS DE NOS PROJETS

LE LOTISSEMENT DE VINCON

Après avoir obtenu l'agrément de l'Administration sur le dossier technique, nous avons procédé à un appel d'offres auprès des entreprises (10 ont soumissionné) et passé le marché, début avril, à un groupement de 2 entreprises du département.

Le financement des travaux de cette première tranche (12 lots) est également assuré par un emprunt de 500.000 F à 10,50 % sur 6 ans, et deux autres emprunts à 11,75 % sur 15 ans.

Notre objectif est de faire en sorte que cette opération de lotissement soit financièrement équilibrée, sans bénéfice ni perte pour la commune qui en assure cependant les risques. Compte tenu d'une hypothèse de vente de 2 lots par an, le prix sera de 110 F le m² Hors Taxes pour les contrats d'achat passés en 1984. Il devra ensuite être révisé chaque année, afin de maintenir l'équilibre financier du projet.

Les travaux sont maintenant bien engagés et devraient être achevés d'ici le mois d'août. Le tracé de la route d'accès nous a conduits à quelques échanges de parcelles avec des propriétaires voisins ; tandis que la pose du gros collecteur d'eau nous a contraints à traverser les jardins d'autres propriétaires. Que tous trouvent ici nos très sincères remerciements pour nous avoir facilité, avec gentillesse, ces divers aménagements.

LE TERRAIN DE FOOT

Après un dernier surfaçage par des apports complémentaires de terre sur certains points du terrain, la lice a été reposée et le gazon semé : la nature doit maintenant faire son oeuvre. Nos joueurs feront donc encore preuve de patience avant de nous émerveiller de leurs exploits sur un terrain qui, nous en sommes certains, sera digne de leurs performances futures.

LE GARAGE DES POMPIERS

Le bâtiment et sa toiture sont en mauvais état et nécessitent d'importants travaux. Nous en profiterons pour aménager le sous-sol, actuellement inutilisable, et créer une entrée vers la route des "Châtaigniers". Nous disposerons ainsi d'une assez grande surface dont une partie servira de dépôt, tandis que l'autre partie pourra être mise à la disposition du Comité des Fêtes pour y garer, dans de bonnes conditions, le châpiteau et le plancher.

AMENAGEMENT DU TERRAIN DU CALVAIRE

Notre vieux calvaire, bien restauré par Monsieur le Curé GIRAUD, est entouré d'un terrain que les ronces et les broussailles envahissent chaque année davantage, tandis que les abords immédiats des jeux de boules portent encore les traces peu attrayantes d'une ancienne décharge.

Il nous a semblé que ce terrain pourrait constituer un lieu agréable de promenade et de détente.

Pendant que les messieurs font leur partie de boules, pourquoi les mamans, les enfants et leurs amis ne disposeraient-ils pas, à proximité immédiate, d'un endroit sympathique pour se retrouver ?

Notre projet peut se faire petit à petit : nettoyage et aménagement des talus qui pourraient être engazonnés, amélioration des sentiers d'accès et du terrain en général, éclairage, point d'eau, table et bancs, et pourquoi pas quelques jeux pour les plus jeunes.

Si vous avez des idées, merci d'avance de nous les soumettre.

UN PROJET PLUS LOINTAIN : DES LOGEMENTS LOCATIFS.

Sans avoir procédé à une enquête bien précise, nous avons acquis la certitude qu'il reste encore sur la commune un besoin non satisfait de logements locatifs ; jeunes ménages, familles à l'étroit, agriculteurs prenant leur retraite. Grace à André TEYSSIER, nous avons pris contact avec la S.A.H.R.M.A.C. (Société Anonyme d'Habitat Rural du Massif Central).

Cet organisme, qui couvre la région Auvergne, a pour mission le développement du logement en milieu rural. Nous avons visité une de ses dernières réalisations à FONTANES (près de Brioude). Il s'agit de maisons individuelles, indépendantes ou accolées deux par deux, disposant chacune d'un terrain d'environ 500 m² : l'ensemble nous a paru tout à fait sympathique et équilibré.

Nous approfondissons ce projet et examinons s'il serait possible de créer ainsi 5 à 7 logements, éventuellement sur le lotissement de "Vingon". Le financement serait entièrement assuré par la S.A.H.R.M.A.C. et les tarifs de loyer sont très proches de ceux des H.L.M.

Bien entendu, de tels logements seraient exclusivement réservés à des résidences principales.

Si ce projet pouvait prendre corps et que nous ne rencontrions pas d'obstacles particuliers, sa réalisation pourrait, sans doute, aboutir pour la fin de l'année 1985.

Nous pourrions certainement vous apporter plus de précisions dans notre prochain bulletin.

SAINT ROMAIN AU JOUR LE JOUR.

Dans ce bulletin n° 2, nous allons aborder plusieurs rubriques :

- le calendrier des fêtes
- informations sur la salle des fêtes
- la bibliothèque
- Etat-civil 1983

Pour les prochains bulletins, si vous avez des suggestions à nous faire connaître, vous pouvez, tout simplement, nous glisser, dans une enveloppe, le petit bulletin réponse ci-joint. Vous pouvez, également, venir nous en parler en vous adressant aux membres du comité de rédaction de ce bulletin.

Mme RASCLE
M. DIGONNET
M. DU PELoux

Mme PAULET
M. BRUNON

Plus nous serons nombreux, plus nombreuses seront nos idées, meilleur sera notre bulletin dont nous souhaitons qu'il soit un lien entre tous et l'instrument vivant d'une meilleure communication.

LE CALENDRIER DES FETES

10 juin -	Challenge Tony Chausse - E.S.S.R.
23 juin -	Bal de la St Jean - Comité des Fêtes
23 juin -	Concours de pétanque (but d'honneur) - La Boule Amicale
1er juillet -	Concours de pétanque (sociétaires et amis)- Boule Amicale
14 - 15 juillet -	Ball-trap - A.C.C.A. de St Romain
22 juillet -	Kermesse de l'école - APEL - OGEC
28 juillet -	Bal des Pompiers
4 août -	Bal de la vogue
5 août -	Election Miss St Romain Défilé Spectacle folklorique
6 août -	Concours de pétanque
15 août -	Soupe aux choux - Le Bon Air
19 août -	Concours de pétanque (sociétaires et amis)- La Boule Amical
25 août -	Loto - Comité des Fêtes
26 août -	Soirée choucroute - Comité des Fêtes
2 septembre -	Voyage de la Société de Musique - Le Bon Air
8 septembre -	Soirée d'amitié de la Boule Amicale
15 septembre -	Banquet de la Société de Musique - Le Bon Air
30 septembre -	Don du Sang - Amicale des Donneurs de Sang
3 novembre -	Concours de belote - La Boule Amicale
17 novembre -	Bal de la Sainte Cécile - Le Bon Air
18 novembre -	Concours de Belote - Comité des Fêtes
2 décembre -	Concours de Belote - Le Bon Air
16 décembre -	Concours de Belote - Anciens d'A.F.N.
22 décembre -	Collis de Noël des Anciens - Comité des Fêtes.

INFORMATIONS SUR LA SALLE DES FÊTES

OPERATION "COUP DE PINCEAU"

Après la pose de rideaux et la mise en place d'un placard destiné à recevoir un fonds de vaisselle, Henri, Jean et les autres se sont décidés à troquer leur clairon contre un pinceau et nous promettent, sous la direction de l'ami Marcel Vacher, une salle des fêtes flambant neuve pour la fin de l'année.

Le fond, côté bar, sera rouge ainsi que le dessous de la scène, tandis que les murs seront beiges avec des tons un peu plus soutenus pour les portes et fenêtres.

Les travaux achevés, nous vous convierons à un "pot d'inauguration".

REGLEMENT ET TARIFS

Pour une meilleure utilisation, un règlement a été instauré pour la salle des fêtes. Nous le portons à votre connaissance, ainsi que les tarifs de location.

REGLEMENT : la salle est réservée en priorité à toutes les sociétés de la commune.

Les week-end libres, elle peut être mise à la disposition des personnes intéressées (mariage, baptême, repas de famille, etc...). Les réservations se font de trois mois en trois mois en Mairie. La clef sera remise à l'intéressé à partir du samedi matin, en échange du prix de la location et d'une caution.

La salle doit être rendue propre : WC, lavabo, bar, cuisine, carrelage, vestiaire. Le mobilier doit être rangé avant le dimanche 10 heures.

La clef sera remise à un des responsables qui vérifiera l'état des lieux et qui rendra la caution si aucun dégât n'est constaté.

TARIFS : pour les habitants de la commune : 200 F
pour les personnes venant de l'extérieur : 890 F.

LA BIBLIOTHEQUE

La population de St Romain a, à sa disposition, un stock de livres fournis par la Bibliothèque Centrale de Prêt du Puy en Velay, sous la tutelle du Ministère de la Culture.

Ces ouvrages très variés (romans, histoire, bandes dessinées) pour enfants et adultes, sont régulièrement renouvelés tous les 2 mois.

Une équipe de bénévoles assure une permanence le mercredi, de 16 H à 16 H 30, dans la salle d'attente de l'Assistante Sociale, Maison Lacour. A partir du mois de juin, une autre permanence sera assurée le dimanche matin, de 10 H à 11 H.

Les prêts sont gratuits, sans abonnement. Il est possible d'emprunter 3 livres pour une durée de 15 jours.

ETAT CIVIL 1983

10 NAISSANCES

POULY Emmanuelle	Chazotte	le 15 janvier
RASCLE Lucile	Lautat	le 20 février
CLAPEYRON Marie-Cécile	Fontigon	le 23 mars
DECITRE Ludovic	Chabret	le 24 avril
FAVIER Charles	Chambaud	le 4 juillet
MARNHIER Carole	Lichemiale	le 6 juillet
ROSSI Olivier	La Rivalière	le 9 juillet
RASCLE Colette	Le Bourg	le 31 août
POULY Cédric	Chazotte	le 16 octobre
HEYRAUD Sandrine	Bessous	le 29 novembre

4 MARIAGES

ROBIN Denise	de	Moulin Blanc	le 23 avril
et	COURT Daniel		
GUILLAUMOND Chantal	de	Montchouvet	le 21 mai
et	POULY Marc		
CHILLET Catherine	des	Chaizes	le 3 septembre
et	HUMBERT Didier		
PERRIN Auguste	de	Capet	le 30 décembre
et	NIRASCOU Mireille		

4 DECES

CORNUT Joseph	Le Bourg	le 18 janvier
BOUDAREL Joseph	Les Gageyres	le 23 janvier
JAMOT Marie	Montchouvet	le 9 mars
SARRON Joseph	Lautat	le 22 mars

En 1973, il y a donc 10 ans :
7 naissances 5 mariages 9 décès

En 1933, il y a donc 50 ans :
23 naissances 10 mariages 19 décès

En 1883, il y a donc 100 ans :
36 naissances 7 mariages 22 décès

Ils auraient eu 100 ans en 1983 :

ARCHER Mariette	BERTHOIS Jean Claude	BLACHON Joseph
BONNEFOY Marie	BOUCHET Pierre	BOUDAREL Maria
BOUDAREL Marie Claudine	BOYER Pierre	BRUYERE Joseph
CELLARIER Marie Antoinette	CHAMPAVEYRE Anne Marie	CHAUSSE Marie Catherine
CHOMARAT Jean Marie	COURBON Claude	CROUZET Marie
DUCHAMP Jean Baptiste	DUNY Louis	DURAND Marie
FAUGIER Pierre	FAURE Joannès	FAURE Marie Catherine
FAYARD Marie Florentine	GATTET Marie Joséphine	GRAILLON Auguste
GUILLAUMOND Jacques	HEYRAUD Marie Françoise	MAISONNIAL Jean Marie
MAISONNIAL Marie Rachel	PEYROT Jules	RIVIERE Jean Marie
ROMEYER Claude	ROMEYER Joseph	ROMEYER Marie Louise
SABY Marguerite	VACHER Amélie	VIALLETON Anne Marie

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

LE COMITE DES FETES (Président : René KACZMAREK)

Notre principal objectif est, comme nous le faisons depuis quelques années, de participer à l'organisation et à la réussite de la fête patronale du mois d'août, avec, au programme, pour la journée du samedi 4, la vente des brioches au profit du Colis de Noël pour les personnes âgées.

Samedi, à partir de 21 h, les jeunes qui aiment la danse auront de quoi se distraire avec l'orchestre Espace 3000 qui animera le bal sous chapiteau, de même que le dimanche soir.

Le dimanche 5, dès 11 h, vous pourrez assister à l'apéritif concert à la salle des fêtes, avec l'élection de Miss St Romain. Pour cela, nous demandons aux jeunes demoiselles de bien vouloir se faire inscrire au secrétariat de la mairie, où leur seront données toutes les explications sur le déroulement de cette sympathique manifestation. Le défilé de chars débutera aux environs de 15 h et sera animé par des danses folkloriques, ainsi que par le Bon Air. A l'issue de ce défilé, vous pourrez assister, à la salle des fêtes, à un spectacle de danses, de chants et de musique. Pour vous désaltérer, une buvette bien achalandée pour petits et grands sera à votre disposition. Le soir, les amateurs de soupe aux choux pourront se régaler.

Lundi 6, les amateurs de pétanque seront satisfaits, car, un grand concours doté de nombreux prix aura lieu en après-midi.

Pour ce qui est des autres festivités organisées par le Comité des Fêtes, nous pensons, peut-être, à une soirée choucroute le 26 août, et, ce qui est certain, c'est notre concours de belote le 18 novembre, et, le 22 décembre, nous rendrons visite aux Anciens pour la distribution des Colis de Noël.

En espérant que vous prendrez note de toutes ces festivités, nous vous disons à bientôt.

Les personnes de bonne volonté, ayant quelques loisirs, les villégiateurs, jeunes ou moins jeunes, et acceptant de participer à la préparation et à l'animation de la fête patronale de St Romain, sont vivement invités à se faire connaître en Mairie, le plus rapidement possible.

Le bureau du Comité.

ESPERANCE SPORTIVE DE SAINT ROMAIN LACHALM

En janvier 1944, Monsieur Terrat, instituteur, décida de monter à St Romain, une Association Sportive.

Des difficultés sans nombre se présentèrent. Il ne put réussir à faire agréer la société. De nouveau, en octobre 1944, le remplaçant de Monsieur Terrat fit engager l'équipe de foot dans le championnat de la Haute Loire - Poule A - 3ème division. Notre formation, après avoir battu Fay sur Lignon, St Jeures, dut s'incliner devant St Pal de Mons. Elle se classe toutefois 2ème de sa Poule : résultat satisfaisant puisque plusieurs de nos sportifs n'ont jamais pratiqué le foot-ball avant cette année.

Le dimanche 13 mai 1945, sur convocation de Monsieur BOYER, instituteur, un groupe de jeunes gens et des amis du sport se sont réunis à l'école privée de garçons. Après un exposé de Monsieur Boyer sur la nécessité de continuer l'exercice du sport et faire agréer notre Société, il est décidé de repartir sur de nouvelles bases.

Vingt cinq jeunes se font inscrire pour la pratique du foot-ball et de l'athlétisme, et, le 14 mai, le "soussigné" PLOTTON Joseph a l'honneur de déclarer la création de la Société ESPERANCE SPORTIVE DE SAINT ROMAIN.

Son but : "pratique des sports athlétisme, football, préparation militaire"

Siège social : école privée de garçons - St Romain Lachalm

Composition du bureau :

Président : PLOTTON Joseph
Vice Président : PEYRACHE Baptiste
Trésorier : BRUNON Joseph
Secrétaire : BOYER Michel

Ainsi, était née l'ESPERANCE SPORTIVE de SAINT ROMAIN.

Depuis cette date, l'E.S.S.R. évolua dans le championnat de la Loire - seniors Elle ne put jamais aller au delà de la 2ème Division. Il faut, cependant, noter une place de finaliste contre Tence, en 1982, en coupe Régis Fay.

Pour cette année 1983 - 1984, l'E.S.S.R. présentait :

- une équipe senior 3ème Division
- une équipe senior 4ème Division
- une équipe pupille
- une équipe peussin
- une équipe débutant

ces trois équipes de jeunes renforcés par des éléments de l'U.S. St Victor Malescours.

Le président actuel est Monsieur Georges FAYOLLE.

Comme toute société, l'E.S.S.R. traverse des périodes plus ou moins fastes, mais, n'en poursuit pas moins son chemin. Ses équipes de jeunes et leurs dirigeants font confiance à l'avenir, et, comme dit la chanson "Non, non, l'Espérance n'est pas morte".

BULLETIN REPONSE

(à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie)

- Quels sujets souhaiteriez-vous voir traiter dans un prochain bulletin ?

.....

- Concernant la vie culturelle de St Romain, quelles suggestions pouvez-vous faire ?

.....

- Avez-vous d'autres idées ou remarques et sur quels sujets ?

.....

- Etes-vous prêts à nous apporter votre aide ? (indiquez-nous vos noms)

.....

